

# Consommation et acquisition de cannabis au Canada : progrès réalisés en vue de réduire au minimum les méfaits et d'établir une chaîne d'approvisionnement sécuritaire

Synthèse d'un rapport préparé pour le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances par Joel Armstrong, Ph.D., Signum Insights

## Principaux constats

- Selon des données préliminaires, des progrès ont été réalisés par rapport à deux buts de la *Loi sur le cannabis*, soit réduire au minimum les méfaits et établir une chaîne d'approvisionnement sécuritaire et responsable.
- À mesure que s'élargit l'éventail de produits réglementés disponibles, l'usage de cannabis par inhalation, plus risquée, est délaissé au profit de l'ingestion.
- Les données indiquent que, même si les attitudes sont légèrement moins opposées à la consommation concomitante d'alcool et de cannabis qu'avant la légalisation, les comportements ne reflètent pas ce changement, puisque cette consommation n'a pas augmenté pendant les années d'enquête.
- Le nombre de personnes qui se procurent du cannabis auprès de voies légales augmente considérablement année après année. En 2017, la voie d'acquisition la plus courante était le revendeur privé; en 2020, c'étaient les dispensaires physiques légaux et les dispensaires en ligne légaux.
- Ceux et celles qui continuent à passer par des voies illégales pour acheter du cannabis étaient plus susceptibles d'être des hommes, moins susceptibles d'être diplômés d'un cégep ou d'une université, consommaient du cannabis plus fréquemment et étaient fortement d'accord que le cannabis illégal est moins cher et de meilleure qualité et qu'il ne devrait pas être réglementé par le gouvernement.
- Dans l'ensemble, le rapport montre un changement dans les habitudes de consommation et les attitudes avant et après la légalisation. Les données recueillies fournissent des renseignements utiles sur les croyances entourant la consommation et l'acquisition de cannabis et pourraient contribuer aux initiatives de prévention et aux messages de sensibilisation.

## Contexte

Le gouvernement du Canada s'est fixé des buts au moment de légaliser la consommation de cannabis dont, parmi les plus importants, réduire au minimum les méfaits et établir une chaîne d'approvisionnement sécuritaire et responsable (Santé Canada, 2016). Ce rapport présente des données recueillies entre 2017 et 2020 pour mieux comprendre dans quelle mesure ces buts ont été atteints, déterminer comment les comportements et les attitudes ont changé avec le temps et identifier qui adopte des comportements à risque. Le rapport s'adresse aux chercheurs, aux spécialistes de la prévention et du traitement de l'usage de substances et aux décideurs.



## Échantillon

Un échantillon de 9 265 résidents du Canada âgés de 35 à 44 ans ont été sondés sur une période de quatre ans (de 2017 à 2020). Les données analysées dans le présent rapport ont été fournies par Dig Insights, une firme d'étude de marché de Toronto (Ontario)<sup>1</sup>. L'échantillon était composé à 50,2 % de femmes et à 49,7 % d'hommes; moins de 0,2 % des répondants ont préféré ne pas répondre. De plus, l'échantillon comptait 47,6 % de consommateurs de cannabis, 33,8 % de consommateurs potentiels de cannabis et 18,7 % de personnes abstinentes.

## Habitudes de consommation

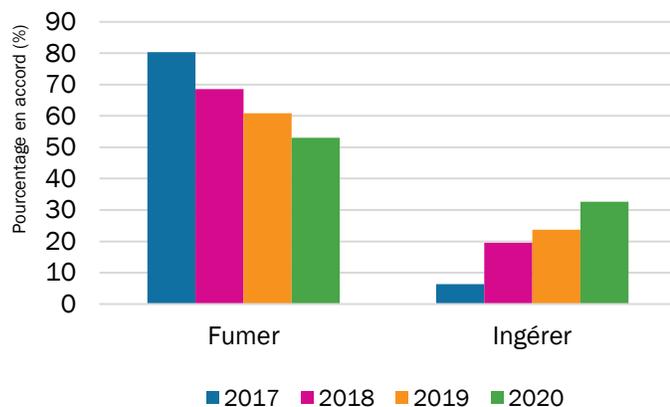
Le taux de consommation de cannabis a fluctué au long des années d'enquête. Bien que la proportion de répondants ayant une consommation quotidienne a légèrement augmenté (+1,2 %), il y a eu une hausse du pourcentage de personnes qui consomment du cannabis quelques fois par semaine (+4,5 %) et une légère diminution du pourcentage de personnes qui en consomment quelques fois par année ou de façon annuelle (-4,2 %). De faibles différences ont également été notées dans le taux de consommation entre les genres en 2020 : les hommes et les femmes consommateurs de cannabis étaient tout aussi susceptibles de consommer tous les jours (27,2 % vs 26,4 %), quelques fois par semaine (22,3 % vs 20,1 %), toutes les semaines (9,1 % vs 6,7 %) et moins d'une fois par année (3,3 % vs 4,3 %). Cela dit, les femmes étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes de dire consommer du cannabis quelques fois par année (19,5 % vs 15,0 %).

Avec le temps, les modes de consommation préférés ont changé. Deux tendances se sont dégagées, à savoir que moins de personnes préfèrent la consommation par inhalation et plus de personnes préfèrent l'ingestion. Ainsi, en 2017, fumer un joint roulé à la main était le mode de prédilection d'une majorité de consommateurs, mais cette préférence a nettement diminué au fil du temps. De même, fumer avec une pipe ou un barboteur est une préférence qui a légèrement diminué au fil du temps. Cela dit, malgré ces diminutions, l'inhalation reste le principal mode de consommation du cannabis.

Nous constatons en outre une nette augmentation au fil du temps de la préférence pour l'ingestion de cannabis

– augmentation observée pour plusieurs modes de consommation différents, comme l'huile, les comprimés et les capsules de cannabis, et les produits comestibles. En résumé, quand on parle de modes de consommation de prédilection, la tendance est claire : l'usage de cannabis par l'inhalation est délaissé au profit de l'ingestion.

Mode préféré de consommation du cannabis



**À noter** que « fumer » s'inscrit dans la catégorie élargie de l'« inhalation », qui inclut aussi le vapotage. Ce graphique fait spécifiquement référence aux personnes qui fument le cannabis (avec un joint roulé à la main, une pipe, un barboteur, etc.).

<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur l'échantillon et les méthodes d'analyse et consulter des statistiques complètes, voir le rapport intégral (disponible sur demande).



## Consommation concomitante de cannabis et d'alcool

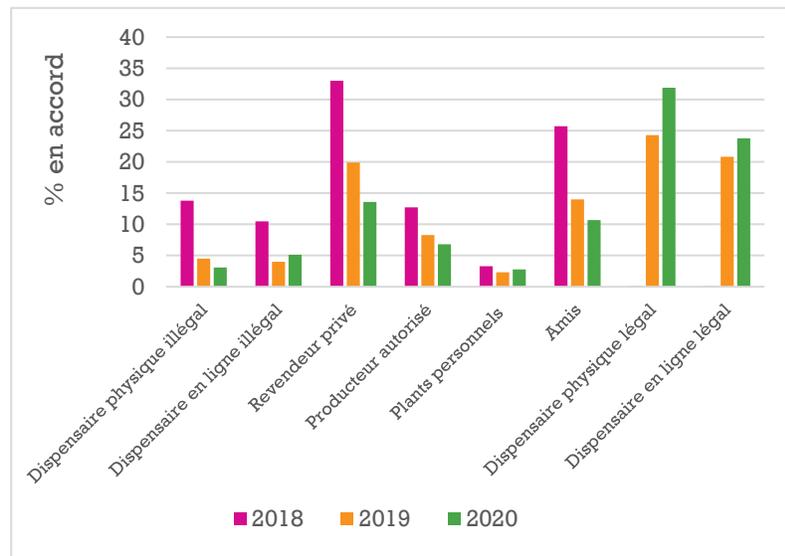
La consommation concomitante de cannabis et d'alcool est particulièrement préoccupante, puisqu'elle est liée à certains risques et effets néfastes (c.-à-d. à une plus grande altération de la capacité de conduire; voir le rapport intégral pour en savoir plus). Selon les données, les attitudes opposées à la consommation concomitante de cannabis et d'alcool sont devenues moins négatives pendant les années d'enquête, avec une baisse marquée du pourcentage de répondants qui ont dit ne pas aimer boire de l'alcool après avoir pris du cannabis (47,5 % en 2018 vs 33,5 % en 2020). Cette baisse était plus importante chez les hommes (31,2 %) que chez les femmes (35,9 %). En revanche, les hommes et les femmes interrogés étaient en moyenne d'accord pour dire qu'il est très nocif pour la santé de combiner alcool et cannabis et qu'ils essayaient d'éviter de boire après avoir pris du cannabis. Ces avis sont demeurés stables dans le temps.

Qui plus est, la principale mesure comportementale de la consommation concomitante de cannabis et d'alcool, qui demandait aux participants s'ils avaient consommé de l'alcool la dernière fois qu'ils avaient pris du cannabis, a montré peu de signes d'augmentation de cette consommation tant chez les hommes que chez les femmes. Questionnés sur leurs habitudes, les consommateurs de cannabis ont dit préférer l'alcool au cannabis lors d'activités sociales; ce n'est que lorsqu'ils regardaient la télévision à la maison, avec leur conjoint, qu'ils préféreraient le cannabis. Dans l'ensemble, les données indiquent que, même si les attitudes sont légèrement moins opposées à la consommation concomitante d'alcool et de cannabis, les comportements ne reflètent pas ce changement, et cette consommation n'a pas augmenté pendant les années d'enquête.

### Points d'accès

Les consommateurs de cannabis ont radicalement modifié leurs habitudes d'achat et d'acquisition avant et après la légalisation. Parmi les consommateurs qui achètent leur cannabis, on enregistre une diminution constante des achats auprès de sources illégales. Parallèlement, nous constatons une hausse constante des achats de sources légales depuis l'introduction de ces options, tant auprès des dispensaires physiques légaux que des dispensaires en ligne légaux.

Modes d'acquisition



Pour comprendre qui achète encore du cannabis illégal, nous avons réparti les participants en profils d'achat légal et illégal, puis nous avons analysé les groupes en fonction des différences démographiques et des différences d'attitudes et de croyances. Les consommateurs qui se procurent encore du cannabis illégal sont plus susceptibles d'être moins éduqués (diplômés du secondaire vs diplômés d'un cégep ou d'une université), d'être des hommes qui consomment du cannabis plus fréquemment et depuis plus longtemps, de croire que le cannabis illégal est moins cher et de meilleure qualité et de croire que le gouvernement ne devrait pas réglementer la vente de cannabis.



## Limites

L'une des principales limites de ce rapport est que les données de 2020 ont été recueillies pendant le premier confinement occasionné par la COVID-19, d'où une possible hausse de la consommation dans l'enquête de 2020. Une autre limite de ce rapport est l'absence d'analyses portant sur l'équité, la diversité et l'inclusion. Enfin, comme il y a suréchantillonnage des consommateurs de cannabis, les données ne sont pas pleinement représentatives des résidents du Canada. Des techniques de pondération statistique ont permis de tenir compte du suréchantillonnage. (Plus de renseignements sur la stratégie d'analyse peuvent être fournis sur demande.)

## Conclusion

Globalement, ces données montrent un changement dans les habitudes de consommation de cannabis avant et après la légalisation. Certains comportements et attitudes suivent une tendance positive potentiellement révélatrice d'une meilleure sensibilisation du public aux risques que pose l'usage de cannabis pour la santé. D'autres données probantes seront certes nécessaires, mais ces résultats pourraient témoigner d'un certain succès préliminaire dans l'atteinte de deux buts de la *Loi sur le cannabis*, à savoir réduire au minimum les méfaits et établir une chaîne d'approvisionnement sécuritaire et responsable (Santé Canada, 2016). Il importe de prendre en compte les données montrant un changement d'attitude chez les personnes qui consomment du cannabis, étant donné qu'il a été démontré que le cannabis a des répercussions négatives sur le fonctionnement psychologique, physique et social (Hasin et coll., 2016 ; Organisation mondiale de la Santé, 2016) et sur d'autres aspects de la santé mentale (Konefal et coll., 2019). Il est important d'éviter les modes et les habitudes de consommation à risque élevé (c.-à-d. l'inhalation et la consommation concomitante d'alcool) et de continuer à se procurer du cannabis auprès de sources réglementées et légales.

## Bibliographie

Hasin, D.S., D. Shmulewitz et A.L. Sarvet. « Time trends in US cannabis use and cannabis use disorders overall and by sociodemographic subgroups: a narrative review and new findings », *American Journal of Drug and Alcohol Abuse*, vol. 45, n° 6, 2019, p. 623–643.

Konefal, S., R. Gabrys et A. Porath. *Dissiper la fumée entourant le cannabis : usage régulier et santé mentale*, Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2019.

Organisation mondiale de la Santé. *The health and social effects of nonmedical cannabis use*, 2016. [https://www.who.int/substance\\_abuse/publications/msbcannabis.pdf](https://www.who.int/substance_abuse/publications/msbcannabis.pdf)

Santé Canada. *Un cadre pour la légalisation et la réglementation du cannabis au Canada : le rapport final du Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis*, Ottawa (Ont.), gouvernement du Canada, 2016

